

VIDE GRENIER MUSICAL

Samedi 26 Septembre

De 9h à 13h

Vide Grenier Musical 2015 !

Deuxième édition !

Après le succès de l'édition 2014, L'association des usagers du conservatoire de musique et théâtre de Colmar renouvelle la grande bourse aux partitions augmentées cette année par les petits accessoires musicaux !

L'occasion pour vous de faire un peu de ménage dans vos placards et de mettre en vente des ouvrages, des partitions, des pupitres....etc, devenus inutiles... Mais également l'occasion de vous procurer les partitions, manuels, ... dont votre enfant aura l'utilité pour l'année en cours !

Partitions

**Manuels de
solfèges**

Pupitres

Métronomes

.....

(Pas d'Instruments)



Pour vendre :

- 1) Vous pouvez nous laisser vos articles vendredi 25/09 entre 18h et 21h directement dans la salle d'attente du CRD ou venir les déposer dès 8h30 samedi 26/09 .
- 2) Vous avez aussi la possibilité de déposer vos partitions et manuels (uniquement) dès aujourd'hui au secrétariat du CRD en y joignant le formulaire (voir au dos)

Pour acheter :

Venir au CRD Samedi 26/09 entre 9h et 13h !

Pour tous renseignements :

Mail : contact@cesure.net

Web : www.cesure.net

Conditions générales du Vide-Grenier Musical 2015

Le samedi 26 septembre 2015 L'association des usagers du conservatoire de musique et théâtre de Colmar – **CESURE**– organise son premier vide-grenier musical.

Ce vide-grenier se veut un moment convivial de rencontres et d'échanges.

Il a pour but de permettre à chacun, élèves, parents d'élèves, professeurs, de vendre ou d'acheter à moindre frais partitions, ouvrages de musique divers, pupitres, tenues de concerts... (Cette opération ne concerne pas les instruments)

Les membres de l'association CESURE tiendront un stand unique ou seront déposés les articles à vendre.

REGLEMENT

- **Pourront déposer des articles à la vente : toute personne majeure ou mineure de 16 ans et plus, (sous réserve d'une autorisation écrite des parents, datée et signée).**
- **Le prix des articles sera fixé par le vendeur.**
- **Pour chaque article, le vendeur remplira une fiche de renseignement indiquant ces coordonnées ainsi que le prix de vente (voir fiche type au bas du document, des fiches seront à disposition au secrétariat du CRD ainsi que vendredi 25/09 et samedi 26/09)**
- **Les partitions pourront être déposées au secrétariat du CRD entre le mardi 15 septembre et le vendredi 25 septembre accompagnés de la fiche de renseignement**
- **Retrait des invendus et paiement des ventes à partir du 28 septembre (l'association prendra contact avec vous directement par mail)**
- **Il sera possible de mettre en ligne les invendus sur le site www.cesure.net aux conditions indiquées sur le règlement de la bourse en ligne (voir site internet de Césure)**
- **Une participation de 0,50 euros par article vendu sera prélevée au vendeur si celui-ci n'est pas membre de l'association CESURE. (possibilité d'adhésion à l'association sur place le vendredi 25/09 ou samedi 26/09)**
- **L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des biens et objets exposés.**



ARTICLE EN DEPOT : Fiche à déposer avec votre article

Renseignements sur l'article	Type d'article : Instrument : Accompagnement : CD : TITRE : Auteur : Edition :
Renseignements sur le propriétaire	Nom prénom : Adresse : Code postal et Ville : Mail : Téléphone :
Prix proposé	Prix de vente souhaité :
Réservé CESURE	Vendu le : Chèque N° : Montant :